



L'Épiphanie

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE L'ASSOMPTION

AVIS PUBLIC

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE
AUX DISPOSITIONS DE LA RÉGLEMENTATION D'URBANISME
#2020-020**

**84 – 84A, rue Amireault
Lot numéro 2 365 014 du cadastre du Québec**

Prenez avis que :

Lors de la séance ordinaire du conseil de la Ville de L'Épiphanie, le mercredi 21 octobre 2020 à 19 h 30, à la salle du conseil de l'hôtel de Ville, au 66 rue Notre-Dame, le conseil statuera sur une demande de dérogation mineure consistant à autoriser une aire de stationnement empiétant de 37,5 % (3,66m) devant la façade principale de la résidence alors que la norme prévue est qu'un seul empiètement vis-à-vis la façade principale correspondant à la section habitée du bâtiment de 15 % maximum de cette façade est autorisé pour une habitation bifamiliale isolée située sur le lot 2 365 014 au 84-84A, rue Amireault.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre devant les membres du conseil municipal relativement à cette démarche.

Donné à L'Épiphanie (Québec), ce 23^e jour du mois de septembre 2020.

La greffière,

FLAVIE ROBITAILLE